

Le permis de construire appliqué en agriculture

Objectifs de la formation

Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle (zonage, type de construction,...).
Connaître les règles relatives au permis de construire et savoir les appliquer à sa situation (faire une demande, suivre l'instruction, faire un recours)

Déroulé

Savoir identifier si une opération relève d'un permis de construire
Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle et les règles s'appliquant à une demande de permis de construire
Connaître les règles particulières aux résidences démontables et habitations de loisirs
Comprendre les différentes étapes d'un permis de construire

Dates, lieux et intervenants

26 mars 2020

46

Uriell Choquet, formatrice ABDEA

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

nous contacter

Plus de renseignements

Yves Bruel - Katy Amilhaud - Agathe

Bodo

adearlot@wanadoo.fr

ADEAR Lot

Place de la Halle

46320

ASSIER

Tel. 05 65 34 08 37

N° d'organisme de formation : 73 46

00282 46

repas partagé